



Mémoire de  
**L'ASSOCIATION PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE DU QUÉBEC**

**Document présenté dans le cadre des consultations publiques sur le document de consultation intitulé *Cible de réduction d'émission de gaz à effet de serre (GES) pour 2030.***

Octobre 2015

## Table des matières

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Introduction</b>   | <b>3</b>  |
| <b>Notre industrie</b>  | <b>3</b>  |
| <b>Contexte de la réduction des GES</b>                         | <b>4</b>  |
| <b>Position de l'industrie</b>                                  | <b>5</b>  |
| <b>Des produits utiles qui seront encore utilisés longtemps</b> | <b>7</b>  |
| <b>Mesures propres à l'industrie</b>                            | <b>9</b>  |
| <b>Compétitivité économique</b>                                 | <b>10</b> |
| <b>Mises en garde</b>   | <b>12</b> |
| <b>Conclusion</b>   | <b>14</b> |



## **Introduction**

L'Association pétrolière et gazière du Québec (APGQ) a été créée afin d'encourager le dialogue sur le développement de l'industrie pétrolière et gazière du Québec. Elle représente plus d'une vingtaine de membres qui ont à cœur l'essor économique, social et environnemental du Québec.

L'APGQ est d'avis que les ressources énergétiques du Québec peuvent être développées de manière sécuritaire et dans le respect de l'environnement, tout en contribuant à la croissance économique et au développement social du Québec. Notre objectif est de démontrer les intérêts communs et les bénéfices mutuels que peuvent en retirer autant la population, les communautés locales, le gouvernement que l'industrie.

Nous saluons la volonté du gouvernement du Québec de mener une consultation en lien avec la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Tout comme elle l'a fait dans le cadre des audiences sur le budget, sur la nouvelle politique énergétique, sur l'allégement réglementaire et lors des consultations sur la loi 55 (transparence), l'APGQ se fait un devoir, aujourd'hui, de vous présenter son avis sur le document proposé par le gouvernement.

Bien entendu, nous nous concentrerons sur notre industrie, laissant le loisir aux collègues d'autres secteurs de l'économie de vous présenter leurs propres conclusions.

Ce mémoire traite, de manière générale, du contexte de la volonté de réduire les émissions au Québec et de notre avis par rapport à celui-ci. De plus, nous tenterons de dégager les avantages dans la lutte aux GES que peut offrir notre filière énergétique. Enfin, nous ferons une série de mises en garde, afin que vous et l'ensemble des participants aux audiences ayez bien à l'esprit quelques embûches à éviter.

L'APGQ dépose ce mémoire en son nom seul et son propos n'engage en rien ses membres de manière individuelle.

## **Notre industrie**

Les hydrocarbures représentent plus de 50 % de l'énergie utilisée au Québec. La raison principale est que ce sont de bons produits, mis en marché par une industrie fiable et ayant une utilité incomparable pour les consommateurs, tant individuels et commerciaux qu'industriels. Dans l'ensemble de ses technologies et procédés, l'industrie des hydrocarbures fait preuve de respect envers l'environnement et les collectivités et se conforme à toutes les lois québécoises et canadiennes qui la régissent. Tant en matière de pétrole que de gaz, nos membres font tout en leur



capacité afin d'être de bons citoyens corporatifs qui ont à cœur de développer une industrie performante, soutenable et respectueuse des milieux où ils opèrent.

## **Contexte du document sur la réduction des GES**

Lors de la présentation du Plan d'action sur les hydrocarbures, le 31 mai 2014, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques avaient déjà annoncé les grandes lignes des efforts du Québec en matière de lutte aux changements climatiques<sup>1</sup>. Par la suite, tout un travail de préparation et de consultation a mené au document que nous avons sous les yeux aujourd'hui. Pour le gouvernement du Québec, et pour notre industrie, il est clair que le développement économique va de pair avec le respect de l'environnement et l'amélioration des processus, dont un des éléments est la réduction des GES par le Québec et en raison des actions posées par les Québécois et les Québécoises.

Or, dans le Document de consultation, le Québec dit viser une réduction des GES de 37,5% d'ici 2030. Entre 2003 et 2012, le Québec a réduit de 11,6%<sup>2</sup> ses émissions d'émissions de GES, ce qui représente grosso modo 1,3% par année. Ceci donne une idée de l'ampleur de la tâche qui est ici proposée. Notons que durant ces 9 années, le Québec a été une des provinces canadiennes à abaisser le plus ses émissions de GES grâce à des efforts colossaux.

Notons aussi que le Québec avait pour objectif de réduire ses GES de 20% pour 2020, par rapport à son niveau de 1990. Or, 11% de réduction a été atteint vers 2012, soit 22 ans après l'année de référence. Ceci indique que 9% reste à faire... dans un délai de seulement 8 ans. Et plus les efforts sont poussés, plus chaque nouvelle réduction coûte cher. De plus, une bonne partie du succès initial a été obtenu suite à la fermeture malheureuse de gros émetteurs (Norsk Hydro, raffinerie Shell, etc.) ce qui n'est certes pas une manière de faire économiquement viable à long terme. Et personne n'a démontré que ces réductions par fermeture auraient été compensées par de la création d'emplois ailleurs dans l'économie.

Le gouvernement du Québec a régulièrement mis de l'avant la question de la lutte aux changements climatiques. Suite à l'élection d'avril 2014, cette mention s'est ajoutée au nom même du ministère de l'Environnement, associant les deux concepts de manière significative. Dans l'esprit de la plupart des gens, lutte aux GES signifie désormais amélioration de l'environnement. Dans un sens cette association est vraie et la réduction des GES permet souvent de réduire les polluants dans l'environnement. Par

---

<sup>1</sup> <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/infuseur/communiquel.asp?no=2868>

<sup>2</sup> <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changements/ges/2012/inventaire-1990-2012.pdf>



contre, l'abaissement des GES n'est pas la seule mesure d'une amélioration des aspects environnementaux. Mesurable, quantifiable et comparable à d'autres juridictions, elle est souvent mise de l'avant, aux dépens d'autres indicateurs, tant pour des raisons pratiques que comparatives. Toutefois, elle n'est pas un gage, à elle seule, d'une amélioration de l'état de l'air, de l'eau ou des sols.

En fait, la réduction des GES, telle que présentée ici, vise d'abord et avant tout à lutter contre les changements climatiques. Notre industrie considère que le Québec a souvent fait sa part, continue de le faire et doit continuer d'être un modèle en la matière. L'amélioration de notre environnement et la stabilité climatique sont importantes pour les citoyens et nous voulons y contribuer à la mesure de nos capacités.

### **Position de l'industrie**

Le Québec doit aller de l'avant en faveur de la réduction des GES. Toutefois, nous devons collectivement comprendre que les actions posées dans notre propre province ont des impacts significatifs sur les émissions faites dans d'autres endroits du monde. Par exemple, une usine de transformation du fer qui devrait fermer, car elle émet trop de GES selon les normes québécoises verra la production déménager dans une autre usine, ailleurs dans le monde. Et, fort probablement dans une juridiction ayant de moins bonnes normes environnementales et émettant plus de GES.

Le phénomène que nous venons de décrire se nomme la « fuite de carbone ». Il s'agit de l'amélioration de son bilan d'émission des GES en exportant la production qui engendre les émissions, suivies par l'importation des biens et services ayant entraîné ces émissions. Le Québec importe bon an mal an 15 à 18 milliards de dollars d'hydrocarbures actuellement. Comme le Québec ne produit malheureusement aucune de ces ressources, son comportement augmente les émissions ailleurs. Par contre, des quantités importantes de GES sont émises lors du transport et sont directement liées au fait que nous ne développons pas nos propres ressources pétrolières et gazières et préférons toutes les importer.

Dans la mesure où l'objectif est de lutter contre les changements climatiques, en partie induits par les émissions de GES, une solution uniquement locale ne nous apparaît pas un moyen suffisant de parvenir à l'atteinte des objectifs globaux. À ce sujet, le Québec fait bien d'essayer de trouver des partenaires afin d'obtenir un effort collectif et de participer aux forums internationaux sur la question.

Par leurs comportements, les Québécois pourraient possiblement réussir à baisser de 37,5% leurs émissions d'ici 2030, et nous laisserons à des spécialistes en la matière vous indiquer tous les meilleurs moyens d'y parvenir. Par contre, même en atteignant ces objectifs ambitieux, la consommation québécoise pourrait faire augmenter les



émissions de GES sur le plan planétaire. Or, un bon bilan chez nous ne saurait occulter les émissions qui sont faites ailleurs en raison de nos besoins et de nos importations.

## **Une partie de la solution : la production locale d'hydrocarbures**

Dans le monde de la production et de la distribution du pétrole et du gaz, un adage dit que l'énergie la plus efficace et la meilleure, après la non-consommation, est celle produite le plus proche possible des consommateurs. Le Québec l'a très bien compris pour l'hydroélectricité.

Notre province utilise encore environ 50% d'hydrocarbures pour satisfaire les besoins énergétiques de son économie complexe, dynamique et diversifiée. Des millions de Québécois utilisent des hydrocarbures raffinés ou non chaque jour. Notre industrie pétrochimique produit une myriade de biens essentiels au bon fonctionnement de nos existences, à la poursuite de nos ambitions et à la réalisation de nos rêves.

En 2014, le Québec avait plus de 8 millions de véhicules immatriculés, dont plus de 5 millions de voitures<sup>3</sup> et le transport routier demeure l'oxygène de notre économie manufacturière, agricole et énergétique. Le développement du Plan nord accroîtra le transport de manière importante, y compris sur route.

Faire fonctionner les usines, les véhicules et l'ensemble de la production demande des ressources énergétiques colossales. Malheureusement, le Québec ne produit aucun de ses hydrocarbures à l'heure actuelle, et il doit, par conséquent, les faire venir d'ailleurs. Que ce soit par pipelines, par train, par camion ou par bateau, l'acheminement de ces hydrocarbures entraîne des émissions importantes de GES à deux niveaux.

Tout d'abord, la production de ces ressources est émettrice de GES, quoiqu'en moins grande intensité que par le passé. Ensuite, le transport entraîne des émissions de GES. Et plus la distance parcourue est grande, plus de GES sont émis. Faire venir du pétrole du Nigéria, de la mer du Nord ou d'Algérie plutôt que le produire chez nous a des conséquences sur le bilan de GES global, et la lutte aux changements climatiques. Il ne faut pas oublier qu'une émission est une émission, qu'elle soit québécoise ou qu'elle provienne d'ailleurs, elle envoie exactement la même quantité de GES dans l'atmosphère.

Utiliser du gaz naturel albertain ou américain a les mêmes conséquences. Dans le cas du gaz naturel, les émissions liées au transport sont aussi importantes que dans le cas du pétrole et la moins grande concentration énergétique de la ressource à volume semblable rend le produit parfois compliqué à transporter sur de longues distances.

---

<sup>3</sup> <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/I02/cst01/trade14b-fra.htm>



Notre industrie propose comme mesure de lutte aux changements climatiques de favoriser la production locale de nos hydrocarbures. Il y a de bons projets sur la table au Québec pouvant mener à la production commerciale du gaz naturel et du pétrole. Ces projets doivent être soutenus, encouragés et être considérés comme faisant partie de la solution et non du problème. Le Québec peut avoir un immense impact sur la réduction des GES globaux, tout d'abord en réduisant sa consommation d'énergie, mais aussi en réorientant une partie de sa consommation vers des ressources locales.

Peu importe le niveau de consommation d'hydrocarbures du Québec, le pétrole et le gaz que nous utilisons doivent être produits quelque part. L'importation d'hydrocarbures donne une fausse illusion que le Québec génère moins de GES. Mais c'est tout le contraire qui se produit. Elle accroît en fait l'empreinte de CO<sup>2</sup> globale du Québec et force la production dans des juridictions du monde sur lesquelles nous n'avons aucun contrôle environnemental.

Notre industrie préférerait produire au Québec, acheminer le pétrole et gaz aux marchés de proximité et ainsi contribuer à réduire considérablement les distances de transport du pétrole et du gaz que nous utilisons massivement, tout en stimulant notre économie. Quand on parle d'efficacité énergétique, on parle aussi de cela. Pourquoi faire venir du gaz naturel de 2000 – 3000 kilomètres plus loin, alors que nous en avons ici, sous nos pieds au Québec? Pour le pétrole c'est la même chose, sauf que les distances peuvent être beaucoup plus grandes.

Dans le cas du gaz naturel, le pourcentage de GES lié à l'extraction n'est que de 9,3%. Pour le diesel, il est de 10,8%<sup>4</sup>. L'opération d'extraction n'est donc qu'une partie des GES émis et de le faire au Québec aurait un impact qui pourrait facilement être compensé par une réduction des distances de transport et une plus grande efficacité énergétique.

L'APGQ est bien consciente que nous ne pourrions pas produire tous nos hydrocarbures au Québec, surtout avec les besoins actuels et projetés. Toutefois, nous estimons que chaque pourcentage de notre utilisation que nous produirions aiderait à améliorer notre environnement et réduirait les émissions de GES planétaires que notre consommation engendre. N'est-ce pas le but de l'ensemble de l'exercice?

### **Des produits utiles qui seront encore utilisés longtemps**

Le Québec consomme beaucoup d'hydrocarbures et, même sous les scénarios les plus optimistes de conservation et de substitution, continuera de le faire encore pour de nombreuses années.

---

<sup>4</sup> <http://www.canadasnaturalgas.ca/environment/>



En 2005, le Gouvernement du Québec présentait un document qui tentait de projeter la consommation de pétrole et de gaz en 2015-2016. La prédiction pour le pétrole montrait 719,4 petajoules de consommation en 2016<sup>5</sup>. Or, en 2012, déjà 839 petajoules étaient disponibles et utilisés sur le marché québécois<sup>6</sup> selon le portrait de la réalité énergétique réalisé par le professeur Pineau d'HEC Montréal<sup>7</sup>.

Pour le gaz naturel, le document gouvernemental prévoyait 235,8 milliards de pieds cubes en 2016. Or, en 2012, nous étions déjà aux alentours de 272 milliards. De plus, la Régie de l'énergie prévoit une augmentation moyenne annuelle de 2% de la consommation de gaz naturel au Québec au cours des prochaines décennies.

Ces données permettent de mettre de l'avant l'importance que les hydrocarbures continueront d'avoir dans nos vies, la tendance générale à sous-estimer leur usage dans les modèles long terme et l'impact majeur qu'une production locale pourrait avoir dans la lutte aux GES.

Le document de consultation parle du transport comme d'un secteur qui entraîne beaucoup de GES. L'APGQ tient à souligner que le transport des hydrocarbures est aussi une cause de GES et que nous pouvons la réduire, en partie, à l'aide de la production locale.

L'autre aspect important ici, est de bien comprendre que les mesures d'efficacité énergétique essentielles qui sont présentées, de même que les initiatives pour réduire le transport émetteur de GES ou l'encouragement vers les véhicules électriques seront fort probablement compensés, du moins au cours de la prochaine décennie, par une augmentation de la population et de ce qui émet des GES (plus de voitures, plus de systèmes de chauffage résidentiel, plus de production industrielle et manufacturière, etc.). Le parc automobile du Québec a crû de 41% entre 1990 et aujourd'hui, tandis que la population augmentait de seulement 14%. Par conséquent, même si 33% des véhicules actuels étaient 100% électriques, notre secteur des transports émettrait encore bien davantage de GES qu'en 1990. Or, 7 300 véhicules au Québec sont entièrement électriques en 2015, soit environ 0,14% (1,4 sur 1000) de la catégorie des véhicules individuels<sup>8</sup>.

Notre objectif est de vous inciter à réfléchir à des solutions à long terme, qui peuvent avoir des effets majeurs dans la lutte globale aux changements climatiques. En tant que société, ce sont ces mesures importantes qui peuvent faire une véritable différence, au-delà de mesures bien intentionnées qui sont souvent plus cosmétiques que réellement efficaces, et qui peuvent même avoir des effets pervers. La mesure proposée d'avoir

---

<sup>5</sup> <http://www.mern.gouv.qc.ca/publications/energie/energie/horizon-2016.pdf> page 14

<sup>6</sup> [http://energie.hec.ca/wp-content/uploads/2014/12/EEQ2015\\_FINAL\\_2015.pdf](http://energie.hec.ca/wp-content/uploads/2014/12/EEQ2015_FINAL_2015.pdf) page 8

<sup>7</sup> Op cit

<sup>8</sup> <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/transports/201510/09/01-4908451-quebec-veut-100-000-vehicules-electriques-ou-hybrides-dici-2020.php>



100 000 voitures électriques, par exemple, est assortie d'un budget de 420 millions de dollars, sur 5 ans. Or, ce nombre de voitures converties aurait un impact de réduction des émissions de 0,2%. Au prix actuel de la tonne de gaz carbonique, ceci reviendrait à un prix de près de 5 000\$ la tonne. On est bien loin des prix actuels du marché qui sont de 15\$ ou 16\$ la tonne. On est même loin de l'hypothétique 33\$ prévu en 2030 dans le document de consultation.

L'APGQ estime qu'une telle somme serait beaucoup plus judicieusement investie, par exemple, dans la conversion d'usines utilisant du mazout lourd vers le gaz naturel. Et ce, d'autant plus, que nous avons des ressources de gaz naturel dans l'Est-du-Québec et dans les basses terres du Saint-Laurent que nous pourrions utiliser pour nos propres besoins. Ceci donnerait des résultats rapides et pousserait davantage le Québec vers ses cibles de réduction.

Le Gouvernement pourrait aussi moderniser ses propres bâtiments institutionnels, en remplaçant le mazout et d'autres produits pétroliers par du gaz naturel, pour le chauffage notamment.

Dans une vision par étapes de réduction des émissions de GES, ce serait un excellent pas à franchir à l'heure actuelle. De plus, ceci pourrait devenir un incitatif à l'amélioration du réseau de distribution gazier au Québec qui, pour l'instant, ne couvre pas l'ensemble du territoire habité. Ainsi, nous mettrions de l'avant un important vecteur de développement économique, le gaz naturel, tout en améliorant notre bilan environnemental.

### **Mesures propres à l'industrie**

L'industrie pétrolière et gazière, en plus de promouvoir la production locale, peut et veut contribuer à améliorer le bilan d'émission de GES du Québec ainsi que le bilan global. En produisant plus efficacement, en diminuant les rejets dans l'air, en limitant au minimum les pertes de gaz naturel lors de la production, nous pouvons y arriver.

Toutefois, comme le Québec n'a pas de production à proprement parler, il est illusoire de demander des réductions aux entreprises travaillant à l'exploration et la production d'hydrocarbures au Québec. Nous sommes conscients que le démarrage d'une production augmenterait à court terme l'émission de GES sur le territoire du Québec. Par contre, avec moins de transport et une énergie à portée de main, les impacts sur la lutte aux changements climatiques seraient importants à moyen et long terme. De plus, des efforts accrus d'efficacité énergétique pourraient compenser la légère augmentation du lancement de l'industrie.

La substitution de source d'énergie dans certains secteurs, et pour certains usages, peut apporter un soutien non négligeable aux efforts de réduction des GES. La



conversion au gaz naturel, entre autres, permet une plus grande efficacité énergétique de certaines installations. Le Gouvernement du Québec en est d'ailleurs convaincu, comme en font foi ses investissements dans la liquéfaction et le transport du gaz naturel qui demeure l'hydrocarbure le plus propre à la combustion<sup>9</sup>. Bien entendu, ce serait encore une meilleure nouvelle si ce gaz était, du moins en partie, produit ici au Québec.

Diverses techniques du captage du carbone sont aussi utilisées par des entreprises de production d'hydrocarbures. Celles-ci pourraient peut-être également s'appliquer au Québec.

## **Compétitivité économique**

L'APGQ et ses membres ont à cœur le développement économique du Québec. Dans cet esprit, nous sommes en faveur de l'implantation d'usines, de manufactures et d'autres lieux de production ici, chez nous. Notre association estime qu'il est de la responsabilité du milieu des affaires, et aussi de tous les paliers de gouvernement de s'assurer de créer un climat propice à l'investissement et à l'activité économique.

Le régime de droits d'émission de carbone, comme tout mécanisme de marché, est soumis aux variations des prix, selon l'offre et la demande. Les projections économiques du document indiquent avec justesse en page 34 l'impossibilité de savoir précisément quel sera le prix de la tonne de CO<sup>2</sup> en 2030. De la même manière, il n'est pas possible d'évaluer avec précision l'offre et la demande de pétrole et de gaz naturel à cette même date, et encore moins de prédire un usage de ces produits en fonction d'un prix hypothétique.

De nos jours, le capital investi est de plus en plus mobile et la délocalisation de la production en est facilitée. À travers les efforts d'efficacité et la réduction des émissions de GES, il ne faudrait pas que le Québec se trouve désavantagé face à d'autres endroits du monde. Je vous réfère ici à la question des « fuites de carbone » que nous avons définies plus tôt.

Dans le document de consultation, une partie des bénéfices de croissance économique d'une réduction des GES est basée sur une augmentation du prix des hydrocarbures, au fur et à mesure de l'augmentation du prix de la tonne de CO<sup>2</sup>. Bref, sur une poussée économique due à la substitution des sources d'énergie. Notez qu'il s'agit de modèles mathématiques et économiques qui ont peu de prédécesseurs dans l'histoire. Et s'il est vrai qu'une relation existe entre les deux, il est aussi vrai qu'une hausse du prix de l'essence et d'autres produits pétroliers a un impact négatif sur le développement

---

<sup>9</sup> <http://www.canadasnaturalgas.ca/environment/>



économique des entreprises, de même qu'un impact non négligeable sur les consommateurs.

Pour l'instant, le prix du carbone varie tout comme celui d'autres « commodités »<sup>10</sup> et sa variation dans le temps n'est ni une garantie, ni un facteur automatique de stabilité. De plus, son évolution, du moins dans le modèle européen ici présenté, est tributaire d'une série de facteurs qu'il est difficile de mesurer avec exactitude à l'avance. Par contre, si des efforts à 400\$ ou 500\$ la tonne de GES sont proposés aux entreprises, par ce qu'elles ont déjà initialement abaissé leurs émissions, celles-ci préféreront payer pour acquérir des droits plutôt que de réduire leurs émissions, entraînant une fuite de capitaux du Québec vers d'autres endroits.

Enfin, étant donné que l'industrie pétrolière et gazière améliore sans cesse ses techniques de production, le coût d'extraction de la ressource, de son raffinage et de sa distribution pourrait baisser significativement d'ici 2030, neutralisant ainsi une augmentation potentielle des « frais de carbone ». La récente baisse de prix a stimulé la baisse des coûts de production, si bien que gaz et pétrole sont encore plus concurrentiels qu'il y a 18 mois, et ce, malgré l'intégration dans le prix des coûts de conformité carbone découlant de l'assujettissement depuis janvier dernier des distributeurs de combustibles et de carburants au système québécois obligatoire de plafonnement et d'échange de droits d'émission de GES..

Nous notons aussi que le document présente une série d'incitatifs mis en place par les gouvernements, ou pouvant l'être, afin d'encourager les consommateurs à faire des choix économiques ayant aussi une conséquence sur l'émission de GES. Ce sont des mesures intéressantes, mais qui, dans l'ensemble, visent à influencer le marché plutôt qu'à créer de véritables conditions pour changer les comportements à long terme des consommateurs. De plus, ces mesures législatives ou réglementaires sont à la merci des décideurs politiques pour leur pérennité. Nous pensons, par exemple, que la voiture électrique pourra plus facilement se développer et avoir des parts de marché en étant hybride ou en ayant de meilleures batteries, plutôt que par un rabais ponctuel à l'achat financé par l'État.

Pour qu'une solution limitant les GES fonctionne à long terme, il faut qu'elle devienne économique par elle-même et que le produit de substitution soit performant et efficace. En fait, c'est exactement pour cela que le pétrole et le gaz naturel sont des produits énergétiques si utilisés chaque jour par des millions de Québécois. Afin de s'y substituer, les alternatives devront avoir la même efficacité et la même convivialité... et même plus. Nous rappelons que même un prix à la pompe de 1,50\$ le litre au Québec, par exemple, n'a pas entraîné de changement majeur de consommation chez les

---

<sup>10</sup> [http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2015/06/01/090224b0828bcd9e/1\\_0/Rendere d/PDF/State0and0trends0of0carbon0pricing02014.pdf](http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2015/06/01/090224b0828bcd9e/1_0/Rendere d/PDF/State0and0trends0of0carbon0pricing02014.pdf) Page 56



automobilistes. Or, le prix actuel oscille autour de 1,06\$ le litre. L'étude du professeur Pineau, au contraire, montre une augmentation des véhicules lourds et de grosse cylindrée.

## **Mises en garde**

### Fardeau administratif

Les entreprises du Québec sont déjà soumises à un fardeau administratif des plus élevés en Amérique du Nord. Le gouvernement comprend cette situation et a tenu des consultations plus tôt cette année afin de réduire ce fardeau. L'APGQ ne voudrait pas que la lutte aux changements climatiques et la gestion des émissions deviennent une charge administrative élevée pour les entreprises. Nous comprenons que certaines entreprises bénéficient du système en raison de leurs efforts de réduction des GES, mais le coût de gestion des initiatives doit demeurer raisonnable pour tout.

Pour ce qui est de se doter de cibles particulières de réduction des GES dans certains secteurs, il serait essentiel que le Gouvernement du Québec consulte ces secteurs avant d'aller de l'avant, et qu'il s'assure de ne pas ajouter de tâches administratives indues à ce que les entreprises doivent déjà subir.

### Nouvelle industrie

L'industrie de l'exploration et de la production d'hydrocarbures est naissante au Québec. Aucune de nos entreprises n'a atteint la maturité de leurs concurrents d'autres provinces. De plus, la production locale pourrait nettement aider à améliorer le bilan global d'émissions des GES. Ce faisant, l'APGQ met en garde la commission de ne pas traiter injustement l'industrie en la soumettant à des standards irréalistes.

Il est évident que notre industrie produira des GES, comme toute industrie d'ailleurs. Toutefois, comme elle est en émergence, les comparaisons et le bilan seront peut-être moins positifs que le statu quo pour notre seule industrie analysée de façon isolée. Par contre, il faut voir comment la production locale améliorera le bilan de plusieurs autres secteurs de l'économie, notamment le transport. Notre industrie peut aider à réduire les émissions globales du Québec, mais il faut regarder ce à quoi elle contribue dans son ensemble, et non seulement un secteur d'activité très précis.



## Nécessité d'une loi sur les hydrocarbures

Une des principales revendications de l'APGQ est la présentation, puis l'adoption, d'une loi moderne sur les hydrocarbures au Québec, accompagnée d'un cadre réglementaire complet en bonne et due forme. Le document présenté traite peu de cette question, mais l'APGQ estime que seule une nouvelle loi pourra indiquer quelles sont les règles pour tout le monde, et définir le rôle que notre industrie entend y jouer.

Sans équivoque, l'absence d'une telle loi est un frein à l'activité économique du Québec, perpétue notre dépendance aux hydrocarbures importés et limite notre contribution à la lutte aux changements climatiques.

## Fuite de création de richesse

L'APGQ vous invite à aussi considérer la lutte aux changements climatiques sous l'angle de la compétitivité de nos entreprises et de leur essor. Le Québec a besoin de bons produits énergétiques pour créer de la richesse et se développer et nous ne voudrions pas ajouter de l'incertitude économique, ou diminuer la confiance des investisseurs en voulant aller trop vite. Fragiliser nos approvisionnements ne peut être une solution, encore moins dire non à la production locale d'une partie de nos hydrocarbures.

Nous pensons que les objectifs du gouvernement peuvent être atteints, mais peut-être plus difficilement dans le cadre temporel qui est présenté. Nous demandons d'éviter des mesures trop radicales, que le marché ne pourrait absorber sans conséquences majeures.

Un des principaux obstacles à la réduction de GES est de trouver un moyen de le faire sur le terrain sans nuire au développement économique et à l'emploi. Les données contenues dans le document de consultation utilisent des projections du prix du carbone qui sont, à notre sens, très optimistes et utilisent un prix de scénario catastrophe pour le prix du pétrole et du gaz naturel (page 20 du document). Ce type de prédictions alarmantes a été fait des dizaines de fois dans le passé récent, et nous ne voyons pas pourquoi elles s'avèreraient plus exactes cette fois-ci.

Utiliser des données plus réalistes permettrait peut-être d'avoir un horizon temporel un peu plus juste face à ce qui peut réellement être fait au Québec. En ce moment, la cible, pour être atteinte, nécessiterait des changements dont nous ne voyons actuellement que les premiers balbutiements. Nous ne disons pas que la cible est erronée, mais simplement que l'horizon de temps pourrait difficilement cadrer à la lumière de l'histoire récente du Québec en ce qui a trait à la consommation et au développement industriel.



Il faut aussi noter comme obstacle secondaire que plus les efforts de réduction sont poussés, plus chaque nouveau pas coûte potentiellement plus cher. Le début des réductions d'émission peut se faire relativement aisément, pour devenir plus complexe par la suite. Le Québec a déjà fait beaucoup, et il ne faut pas penser que les réductions à venir se feront de manière stable, prévisible et de façon progression linéaire.

### Expansion des opérations d'une entreprise

Le document ne tient pas compte d'une autre réalité. Que faire quand une entreprise veut augmenter sa production, créant ainsi plus de richesse et d'emplois? Comme la lutte aux changements climatiques peut s'accommoder de cela? Nous mettons en garde contre l'instauration d'un frein indirect au développement de nos entreprises et une limitation de leur expansion.

### L'acceptabilité sociale est une responsabilité collective

Comme l'APGQ le répète souvent, les entreprises de notre industrie veulent contribuer à l'acceptabilité sociale des projets. Toutefois, nous voulons éviter que ne s'installe le mythe que l'acceptabilité des projets n'est que la responsabilité des entreprises et de l'industrie. En réalité, toutes les parties prenantes sont responsables à la fois de la transparence des processus et de l'aboutissement d'un projet économiquement viable et créateur d'emploi.

## **Conclusion**

L'APGQ salue l'initiative du gouvernement d'avoir mis en place une consultation publique afin de discuter de ses objectifs de réduction des gaz à effet de serre.

Nous estimons que le Québec doit absolument mettre l'emphase sur la production locale des hydrocarbures, la nécessité d'un cadre législatif et réglementaire moderne et complet, la mise en place d'un régime de redevances compétitif favorisant les communautés locales et offrir la prévisibilité et stabilité dont l'industrie a besoin pour lancer des projets créateurs d'emplois et de richesse. Un plan cohérent de réduction des GES et de diminution des émissions dans le secteur du transport du pétrole et du gaz aurait alors encore plus de chance de se réaliser.

Nous vous remercions de votre intérêt et demeurons disponibles pour toute collaboration, avec quiconque, afin de permettre le développement de notre filière industrielle au Québec, en tout respect de l'environnement et des meilleures pratiques de l'industrie.

